



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

NOTE D'INFORMATION

N° 18.21 – Septembre 2018

Depp

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Édition : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE

DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

L'apprentissage au 31 décembre 2017

- Au 31 décembre 2017, les centres de formation d'apprentis accueillent 429 900 apprentis, soit une hausse de 4,3 % par rapport à 2016. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire sont en hausse (+ 1,5 %) pour la première fois depuis dix ans. La croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur s'accélère (+ 9,1 % contre + 5,9 % en 2016). 16,4 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième, les jeunes de ce niveau s'orientant principalement vers une seconde générale ou technologique (64 %).
- Le poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans remonte de nouveau de 0,1 point cette année.

Aurélie Demongeot, Fabienne Lombard, DEPP-A1

► Au 31 décembre 2017, 429 900 apprentis suivent une formation principalement dans un centre de formation d'apprentis (CFA), essentiellement, sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère en charge de l'Agriculture en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM), voir « **Source et définitions** ».

Progression des effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution ces quinze dernières années : croissance soutenue entre 2003 et 2007 puis stagnation jusqu'en 2012, la baisse dans le secondaire étant compensée par l'augmentation dans le supérieur. En 2013 et 2014, les effectifs d'apprentis baissent sous l'effet de la diminution des apprentis en CAP

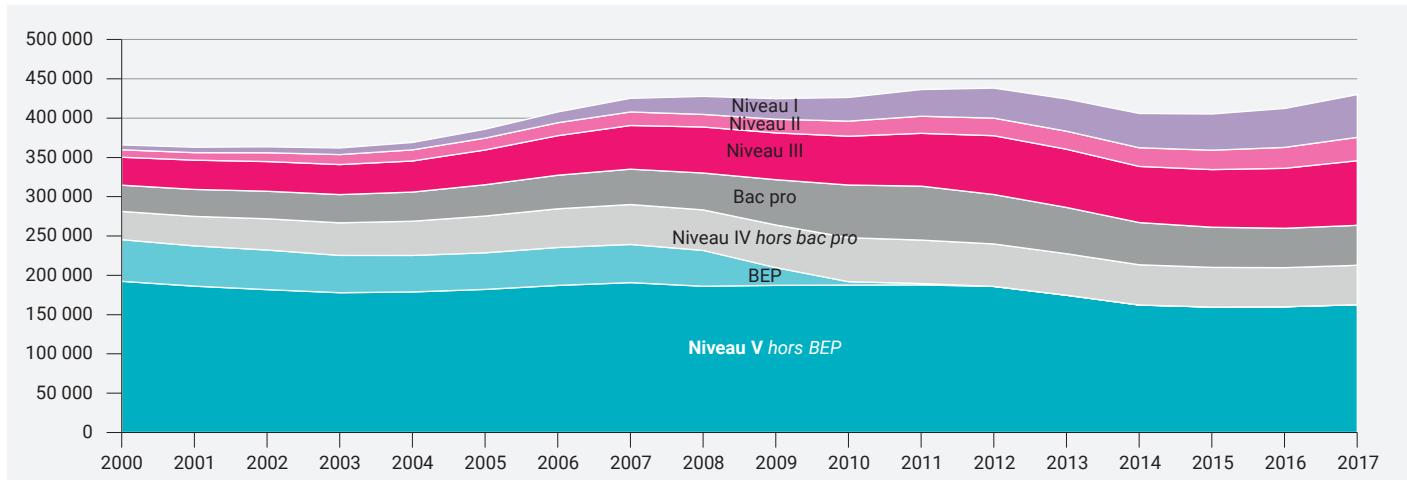
puis se stabilisent en 2015. Ils repartent à la hausse en 2016 (+ 1,7 %) qui se confirme en 2017 avec une progression de 4,3 % ► **figure 1**. Cette hausse est surtout marquée par celle des effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur mais contrairement aux années précédentes, les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré progressent également ► **figure 2**. Les formations du secondaire, de niveau inférieur ou égal au baccalauréat, accueillent 264 000 apprentis, soit près des deux tiers des apprentis. Ce nombre augmente (+ 1,5 %, soit 4 000 de plus par rapport à 2016), en contraste avec la période de baisse continue depuis 2008. Les effectifs baissent légèrement en brevet professionnel (BP), mais croissent en CAP et en baccalauréat professionnel et de façon plus soutenue dans les autres diplômes : + 8,2 % pour les autres diplômes de niveau IV et + 6,6 % pour ceux de niveau V.

Croissance très marquée dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Mais son développement ne se réalise qu'à partir du milieu des années 1990 et s'amplifie nettement avec l'ouverture des licences et des masters suite à la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les années 2000.

En 2017, 166 300 jeunes suivent une formation du supérieur en apprentissage. La hausse débutée en 2015 s'accélère avec + 9,1 % en 2017 après + 5,9 % en 2016 et + 3,8 % en 2015 après un ralentissement de la croissance du nombre d'apprentis en 2013 et 2014. Les effectifs de niveau III augmentent de nouveau cette année (+ 7,7 % en 2017 et 4,1 % en 2016), grâce à la croissance du nombre des effectifs en DUT et en BTS, principal

► 1 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2017



Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.21. © DEPP

► 2 Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2017 (%)	Part des filles en 2017 (%)	Effectifs d'entrants en apprentissage		
		2016	2017	Évolution (%)			2016	2017	Évolution (%)
Niveau V	CAP	148 436	150 168	1,2	34,9	26,2	86 099	89 281	3,7
	MC	6 030	6 497	7,7	1,5	33,2	5 922	6 447	8,9
	Autres	5 532	5 986	8,2	1,4	36,2	3 899	4 363	11,9
	Total	159 998	162 651	1,7	37,8	26,8	95 920	100 091	4,3
Niveau IV	Bac pro	50 073	50 845	1,5	11,8	22,6	19 287	21 291	10,4
	BP	39 429	39 120	- 0,8	9,1	45,7	19 970	20 954	4,9
	Autres	10 312	10 989	6,6	2,6	38,6	7 053	7 762	10,1
	Total	99 814	100 954	1,1	23,5	33,3	46 310	50 007	8,0
Secondaire		259 812	263 605	1,5	61,3	29,3	142 230	150 098	5,5
Niveau III	BTS	62 830	67 401	7,3	15,7	35,5	34 438	37 981	10,3
	DUT	6 378	6 900	8,2	1,6	39,5	4 097	4 594	12,1
	Autres	7 118	7 899	11,0	1,8	52,0	3 937	4 702	19,4
	Total	76 326	82 200	7,7	19,1	37,4	42 472	47 277	11,3
Niveau II	Licence	18 122	20 009	10,4	4,7	45,9	17 829	19 723	10,6
	Autres	8 483	9 731	14,7	2,3	51,1	5 630	6 902	22,6
	Total	26 605	29 740	11,8	6,9	47,6	23 459	26 625	13,5
Niveau I	Ingénieur	20 901	22 544	7,9	5,2	18,0	8 104	8 663	6,9
	Master	16 165	17 816	10,2	4,1	55,3	12 162	12 516	2,9
	Autres	12 457	14 004	12,4	3,3	48,8	7 833	8 624	10,1
	Total	49 523	54 364	9,8	12,6	38,2	28 099	29 803	6,1
Supérieur		152 454	166 304	9,1	38,7	39,5	94 030	103 705	10,3
Total		412 266	429 909	4,3	100,0	33,2	236 260	253 803	7,4

Note : Autres = certifications professionnelles, diplômes du Cnam, diplômes des grandes écoles...

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.21. © DEPP

diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage. Le nombre d'apprentis en niveau I continue d'augmenter (+ 9,8 %) en lien avec l'évolution des effectifs des deux formations principales, le master (+ 10,2 %) et le diplôme d'ingénieur (+ 7,9 %). De même, il croît de 11,8 % pour le niveau II, grâce à sa principale formation, la licence (+ 10,4 %). Les autres diplômes dans le supérieur enregistrent une hausse pour tous les niveaux : niveau III (+ 11,0 %), niveau II (+ 14,7 %) et niveau I (+ 12,4 %).

Augmentation de 7,4 % des entrées en apprentissage

Au 31 décembre 2017, on dénombre 253 800 nouveaux apprentis (voir « Source et définitions »), soit une augmentation de 7,4 % par rapport au 31 décembre 2016. Celle-ci provient de la hausse importante de 10,3 % des entrées dans les formations d'enseignement supérieur (+ 9 675 jeunes) et de celle de 5,5 % des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (+ 7 868 jeunes). Parmi les formations du secondaire, l'évolution est soutenue pour les entrées en baccalauréat professionnel (+ 10,4 %), les autres diplômes de niveau IV (+ 10,1 %) ainsi que les autres diplômes de niveau V (+ 11,9 %). Dans l'enseignement supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour les trois niveaux avec en particulier + 10,3 % pour le

BTS, + 10,6 % pour la licence, + 6,9 % pour les ingénieurs.

La hausse des entrées en apprentissage entre 2016 et 2017 touche particulièrement le secteur du commerce et de la vente (1 961 entrées), des moteurs et mécanique automobile (1 155), de l'électricité-électronique (1 322 entrées), de l'alimentation-cuisine (1 011), du bâtiment (1 050), alors que le secteur de l'accueil, hôtellerie, tourisme et celui des services à la collectivité voient leurs effectifs d'entrants diminuer d'environ 100 jeunes chacun. Globalement, les secteurs de production dominent toujours sur les

spécialités de services dans le secondaire en formant près de 70 % des apprentis.

En revanche, dans le supérieur le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (près de 60 % des apprentis).

16,4 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième

L'entrée en apprentissage se fait principalement après des études supérieures (24,6 %), à l'issue du premier cycle du second degré (18,2 % des entrées), généralement la

► 3 La situation antérieure des entrants en apprentissage en 2017

	Situation antérieure des entrants en apprentissage	Répartition des entrants en apprentissage selon leur situation antérieure	Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire selon leur situation antérieure
Premier cycle second degré	46 152	18,2	30,7
dont troisième	41 529	16,4	27,6
Second cycle GT	26 439	10,4	9,5
Second cycle pro	84 189	33,2	43,9
dont CAP	40 890	16,1	26,9
dont bac professionnel	35 879	14,1	13,1
Études supérieures	62 332	24,6	3,3
dont BTS	19 671	7,8	1,4
Contrat professionnel, stage, emploi ou sans emploi	15 583	6,1	5,3
Autre	19 108	7,5	7,3
Total	253 803	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.21. © DEPP

troisième (16,4 %), après la préparation d'un CAP (16,1 %) ou d'un baccalauréat professionnel (14,1 %) ▶ **figure 3**. 3,3 % des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire viennent d'une formation dans l'enseignement supérieur. Près de 18 % des entrants dans une formation du supérieur sont issus d'une formation du second cycle professionnel alors qu'ils sont un peu moins de 12 % à venir du second cycle général ou technologique.

En 2017, parmi l'ensemble des sortants de troisième, seulement un jeune sur vingt se dirige vers une formation en apprentissage ▶ **figure 4**. L'orientation vers la seconde générale ou technologique absorbe 64 % des sortants de troisième et 27,4 % d'entre eux se dirigent vers une formation professionnelle sous statut scolaire.

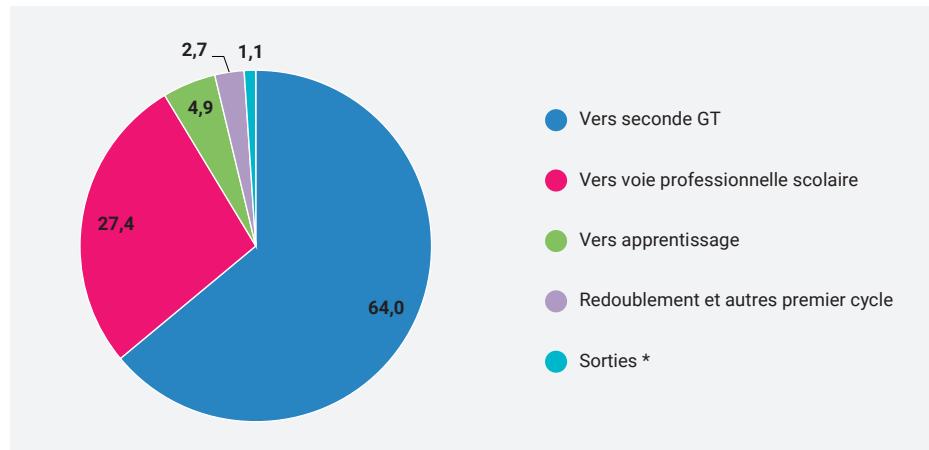
Un tiers des apprentis sont des filles

La part des filles dans les effectifs de l'apprentissage se stabilise autour de 33 %. Elle varie selon le niveau du diplôme préparé en lien avec les spécialités de formation. En effet, excepté au niveau I, la part des filles augmente avec le niveau du diplôme préparé, en lien avec le développement de l'apprentissage dans le supérieur et la prédominance des spécialités de services à ce niveau. Ainsi, elle est de 26,8 % au niveau V et atteint 47,6 % au niveau II. Par ailleurs, les apprentis sont âgés en moyenne de 19,5 ans ; ils étaient âgés de 18,7 ans en 2006. La croissance plus forte de l'apprentissage dans le supérieur explique cette hausse de la moyenne.

9 % d'apprentis en EPLE avec une hausse marquée en BTS

Au 31 décembre 2017, 38 800 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPLE), soit 9 % des apprentis ▶ **figure 5**. Les niveaux IV et V accueillent chacun environ 12 000 apprentis, alors que les niveaux I et II en accueillent globalement 1 500. Quant au niveau III, il accueille plus du tiers des apprentis en EPLE, soit 14 000 apprentis. La part de l'apprentissage en EPLE est la plus importante pour le BTS avec 20,3 % et pour le baccalauréat professionnel (15,4 %). Entre 2016 et 2017, le nombre d'apprentis en EPLE préparant une formation de niveau V décroît (- 1,9 %) mais croît au niveau IV, tiré par la baccalauréat professionnel. Lié au nombre croissant d'apprentis préparant un BTS, le niveau III progresse fortement de 11,1 %. Les effectifs des niveaux I et II, beaucoup plus faibles, sont également en progression

► 4 Orientation à l'issue de la troisième à la rentrée 2017 (en %)



* Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Sources : MEN-DEPP, Enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ministère en charge de l'Agriculture - Safran.

Réf. : Note d'Information, n° 18.21. © DEPP

► 5 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2017

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE	Évolution EPLE 2017/2016 (%)
Niveau V	11 443	162 651	7,0	- 1,9
<i>dont CAP</i>	10 684	150 168	7,1	- 1,9
Niveau IV	11 873	100 954	11,8	3,8
<i>dont brevet professionnel</i>	345	39 120	8,8	1,3
<i>dont bac professionnel</i>	7 844	50 845	15,4	4,5
Niveau III	14 022	82 200	17,1	11,1
<i>dont BTS</i>	13 659	67 401	20,3	11,0
Niveaux I et II	1 465	84 104	1,7	5,6
Total	38 803	429 909	9,0	4,6

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.21. © DEPP

cette année (+ 5,6 %). La région académique Grand Est accueille à elle seule près d'un apprenti en EPLE sur quatre, soit 24 % de l'ensemble de ses apprentis. L'académie de Strasbourg a une longue tradition d'apprentissage public.

Hausse des effectifs d'apprentis dans quasiment toutes les régions académiques

Au 31 décembre 2017, six régions académiques forment chacune plus de 30 000 apprentis ; l'Île-de-France en accueille en particulier 84 700 ▶ **figure 6**, voir « Pour en savoir plus ». Ces six régions académiques représentent près des deux tiers des apprentis. Entre 2016 et 2017, hors DOM toutes les régions académiques (sauf la Corse) enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis qui dépasse 6 % dans les régions Hauts-de-France et Pays de la Loire. Dans les DOM, les variations sont plus hétérogènes, elles sont comprises entre - 6,3 % et + 6,2 %.

La stabilité globale des entrées dans les formations du secondaire (+ 1,5 %) couvre de fortes disparités entre les régions académiques (- 14,2 % à + 5,5 %). Les évolutions pour les formations du supérieur sont plus marquées : elles varient de - 5,8 % à + 40,6 %.

La répartition géographique de l'apprentissage, très liée à l'environnement économique local et notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes, fait apparaître de grandes disparités régionales. Ainsi, la concentration des effectifs dans certaines régions académiques ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle de ces régions. En effet, les régions académiques qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids de l'apprentissage le plus élevé parmi leurs jeunes de 16-25 ans. Cette proportion varie en effet de 4,4 % pour la région académique des Hauts-de-France à 6,3 % pour celle des Pays de la Loire, avec le poids le plus faible pour la Guyane à 1,3 % ▶ **figure 7** ; elle est de 5,0 % pour l'Île-de-France. Au niveau national,

l'apprentissage concerne 5,1 % des jeunes de 16 à 25 ans, proportion qui augmente de 0,1 point par rapport à 2016.

Entre 2016 et 2017, seule la Guadeloupe connaît une baisse de son nombre d'entrées en apprentissage ▶ **figure 8**, voir « Pour en savoir plus » et ▶ **figure 9**. Les dix-sept autres régions académiques enregistrent une croissance pouvant aller jusqu'à 15,6 % en France métropolitaine (Pays de la Loire) et atteint 43,7 % pour Mayotte. Les entrées au niveau du supérieur progressent dans toutes les régions académiques ; au niveau du secondaire, seulement deux régions académiques enregistrent une baisse de leurs entrées.

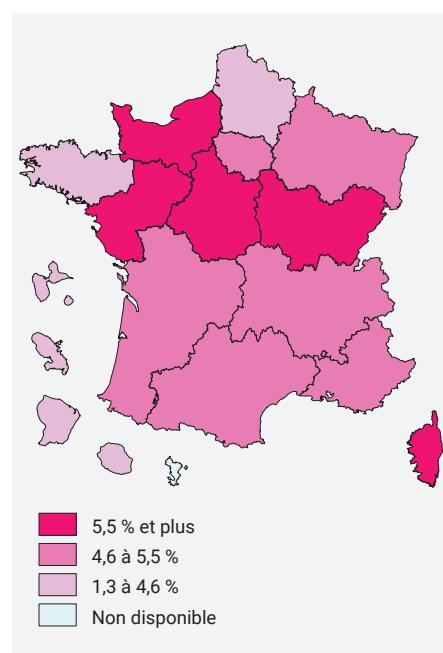
La réussite des apprentis aux examens est assez proche de celle des jeunes sous statut scolaire

Les taux de réussite des apprentis au baccalauréat professionnel et au CAP, qui correspondent aux rapports du nombre d'admis sur le nombre de candidats présents, atteignent 84 % et sont proches de 76 % pour le BP et le BTS ▶ **figure 10**, voir « Pour en savoir plus ». À la session 2017, ces taux de réussite aux examens sont inférieurs à ceux des scolaires de - 3,1 points pour le CAP, de - 4,6 points pour le BTS et supérieur de + 2 points pour le baccalauréat professionnel. Comme pour le scolaire, les filles réussissent mieux que les garçons pour les principaux examens, la différence est d'environ 4 points pour le baccalauréat professionnel, le CAP et le BTS et de 1,2 point pour l'examen du BP. Par ailleurs, le taux de réussite est meilleur pour les apprentis comme pour les scolaires dans le secteur des services pour le CAP, le baccalauréat professionnel et le BTS. Pour le diplôme du BP, le taux de réussite est quasiment équivalent entre le secteur de la production et celui des services.

Les apprentis sont accueillis dans 958 CFA

Les centres de formation d'apprentis (CFA) sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Les apprentis peuvent également être

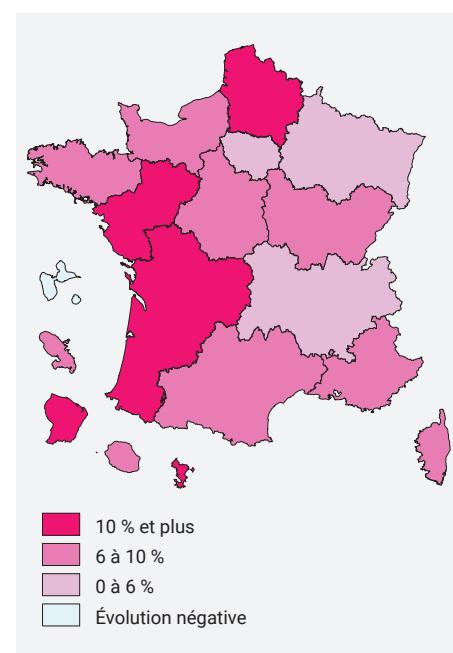
► 7 Poids de l'apprentissage parmi les 16-25 ans en 2017



Note : données de population de Mayotte non disponibles.
Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA ; Insee, traitement DEPP pour les effectifs de population.

Réf. : Note d'Information, n° 18.21. © DEPP

► 9 Évolution régionale académique des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2016 et 2017



Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 18.21. © DEPP

rattachés à une section d'apprentissage ou un autre établissement (établissement Jeunesse et sports, de formation continue...). 95 % de ces établissements étant des CFA, le terme CFA est utilisé pour décrire l'ensemble de ces établissements dans la Note.

En 2017, les apprentis sont inscrits dans 958 CFA, formés dans 3 344 sites de formation. Un CFA a en moyenne 3,8 sites de formation. Le nombre de sites peut atteindre 64 mais un peu plus de 57 % des CFA sont sur un site unique.

En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA est de 449 (le plus important a 5 154 inscrits) et dispense 16 formations. Par site de formation, le nombre moyen d'apprentis est de 129 et le nombre de formations dispensées est de 5,1. Les apprentis sont formés sur 2 916 formations dont 80 % relèvent du supérieur. Les niveaux I et II comptabilisent respectivement 965 et 1 199 formations alors que les autres niveaux en comptabilisent entre 277 et 340. Un peu plus de 1 500 formations relèvent de la catégorie des services sur 27 groupes de spécialités différents. Un peu plus de 1 200 formations relèvent de la catégorie de la production sur 30 groupes de spécialité.

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 18.21 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux figures 6, 8, 10, et à l'encadré Source et définitions, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».